Intégration de mesures sur la jeunesse dans le projet de loi travail: Le CESE se félicite de la reprise de ses préconisations en faveur des jeunes

Date
Publié le 11/04/2016
Description
Paris, le 11 avril 2016 – Le Conseil économique social et environnemental (CESE) se réjouit des mesures annoncées ce matin par le Premier ministre Manuel Valls pour lutter contre la précarité des jeunes à l'entrée sur le marché du travail qui reprennent directement plusieurs préconisations formulées dans ses avis. La reprise de préconisations concrètes du CESE pour faire progresser les droits des jeunes Dans la lignée des annonces faites par le gouvernement en mars dernier relatives à la création du droit universel à la garantie jeune, le Premier ministre a proposé ce matin la création d'une garantie locative universelle pour tous les jeunes de moins de 30 ans sans condition, elle aussi préconisée par le CESE dans son avis sur Le logement autonome des jeunes rapporté par Claire Guichet en janvier 2013 et reprise dans l'avis de mars 2015 Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes. Parallèlement, il a précisé que le projet de loi égalité citoyenneté qui sera présenté mercredi en conseil des ministres, prévoit la garantie et l'accès facilité à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), conformément aux préconisations émises à plusieurs reprises par les travaux du CESE (Droits formels|droits réels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes de 2012 et Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes de 2015). Enfin, le Premier ministre a annoncé la création pour la rentrée prochaine, d'une aide à la recherche du premier emploi qui accompagnera 131.000 apprentis et jeunes diplômés d'origine modeste, un accompagnement qui là encore fait écho aux recommandations du CESE (L'emploi des jeunes, Jean-Baptiste Prevost). Une mission sur la jeunesse confiée à un membre du CESE, seule assemblée de la République accueillant des représentants des jeunes Le Premier ministre a également annoncé qu'il confierait lors du Comité interministériel égalité citoyenneté de mercredi, à Antoine Dulin membre du CESE au titre du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, la mission de passer en revue tous les dispositifs spécifiques aux jeunes, comme ceux dont ils sont exclus en raison de leur âge. L'objectif est à terme de permettre au Gouvernement de prendre des mesures de simplification permettant aux jeunes de mieux accéder à leurs droits. Alors que le Président de la République a placé la jeunesse au cœur de son quinquennat, le CESE demeure la seule assemblée où les organisations de la jeunesse sont représentées. Notre assemblée rappelle qu'il est indispensable que les jeunes puissent participer à l'élaboration de nos politiques publiques, et de « prendre en main [leur] propre destin », comme le soulignait ce matin Manuel Valls. A ce titre, rappelons que le gouvernement avait déjà annoncé le mois dernier la création d'une clause impact jeunesse et celle d'un conseil d'orientation des politiques de jeunesse comme le préconisait le CESE.
Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024